Communauté de Communes Pays de Conches

La Lettre du THD

N° 1—Octobre 2013

Edito

Comme vous le savez, maintenant, la communauté de communes du Pays de Conches s'est engagée dans un projet ambitieux de réalisation d'un réseau Très Haut Débit. Première communauté de l'Eure à avoir validé son schéma d'accès au numérique, première communauté à avoir passé les fourreaux en même temps que les travaux d'eau ou d'électricité, première communauté à présenter un projet réfléchi, cohérent aux financeurs potentiels, nous sommes aujourd'hui dans une phase où il nous importe de connaître avec précision les besoins. L'enquête lancée voici quelques semaines démontre combien l'attente est grande parmi nos concitoyens. D'ores et déjà, les centaines de réponses reçues nous permettent d'affiner encore le réseau de desserte pour aller là où la demande est conséquente. Toutefois, dans vos réponses les mêmes interrogations reviennent souvent. Vous trouverez ci-contre les informations que vous attendez. Enfin, au travers de cette publication périodique, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution du dossier et du réseau.

Les travaux

Les travaux de la première phase consistent en un accompagnement du réseau de collecte départemental et le démarrage du réseau de desserte selon un axe Nord/Sud, Ouest/Est. Les travaux débuteront au quatrième trimestre 2013. Les autres tranches de travaux devraient s'enchaîner sans temps mort.

Si dans un premier temps, le réseau alimentera : mairies, écoles, administrations…, soit environ 180 sites publics communautaires, il est évident que les habitations situées sur le chemin pourront, elles aussi se voir raccordées. C'est tout l'intérêt de l'enquête en cours qui, en fonction des réponses, nous permet d'affiner le tracé du réseau et de pré-programmer la tranche suivante en les faisant coïncider au maximum avec l'attente. Ce marché de travaux a été lancé. Il est permis d'espérer que cette première tranche concernera la mise en service d'environ 2000 prises avant la fin 2013. Les tranches suivantes devraient se suivre selon un rythme que nous souhaitons soutenu.

L'accès

La communauté de Communes, propriétaire du réseau, n'en sera toutefois ni l'exploitant ni l'opérateur. Chacun sera libre de choisir son Fournisseur d'Accès Internet à condition que celui-ci accepte de passer par notre réseau. Dans un premier temps, le nombre d'abonnés sera faible et le réseau peut ne pas intéresser les grands fournisseurs d'accès. Si tel est le cas, le fournisseur du Département pourra intervenir.

Les frais de branchement seront à la charge du particulier ou de l'opérateur si ce dernier les intègre dans son abonnement.

Le coût

Chaque opérateur est libre de proposer ses prix. Le coût de 35 € HT par mois indiqué dans notre enquête est une estimation moyenne. Ce coût d'abonnement mensuel remplace tout autre abonnement actuel. Néanmoins, il ne prend pas en compte les services supplémentaires tels que la télé-sécurité, les films à la demande ...